



Section du château de Fontainebleau

Un vendredi 13 qui nous portera chance ?

Le vendredi 13 mars 2026, une vingtaine d'agent.es du château, accompagné.es des élu.es CGT-Culture et SUD-Culture, ont fait irruption à 9h30 salle des colonnes, à l'ouverture du Conseil d'administration de l'EPCF réuni ce jour.

La raison en était la colère et le ras-le bol généralisés face aux retards répétés dans le versement des rémunérations accessoires servies aux agent.es posté.es : indemnités pour jours fériés, indemnités dominicales, mais aussi en ce qui concerne les heures supplémentaires effectuées par les agents de l'EPCF. Ainsi depuis plusieurs années nous constatons que la mise en paiement des "services faits" est de plus en plus irrégulière et tardive, provoquant une insécurité financière chez les personnels et leur exaspération.

Vos élus CGT, au nom de tous les agent.es impacté.es, titulaires comme contractuel.les, ont longuement interpellé avec fermeté et gravité la cheffe du Service des Musées de France (SMF) - qui représentait le secrétaire général du ministère et la Directrice Générale des Patrimoines et de l'Architecture - en dressant un état des lieux détaillé implacable sur cette situation proprement insensée, tant sur le passif des retards accumulés parfois depuis plusieurs années, que sur la crainte que les choses ne s'améliorent pas pour les versements futurs. Nous avons insisté sur la situation particulière des contractuel.les AASM, dont nous avons mis en lumière que, pour certains d'entre eux, les indemnités dominicales étaient tronquées et n'avaient, à priori, pas été correctement prises en compte par le ministère depuis la signature de leur contrat ! Nous avons aussi rappelé qu'à l'occasion d'un conflit mené par la CGT-Culture dans un musée Parisien (musée Cluny) il avait été obtenu que les agents contractuel.les en CDI et CDD verraient dorénavant leurs dimanches travaillés payés mensuellement et non après la réalisation du « socle » des dix premiers dimanches effectués. Cette mesure d'égalité avec les agents titulaires n'a pas, à ce jour, été appliquée à Fontainebleau par le ministère.

La secrétaire générale de la CGT-Musées (SNMD) venue de Paris pour être présente ce jour en soutien de notre mouvement, a pareillement interpellé la cheffe du SMF pour lui rappeler que des agent.es d'autres établissements du ministère subissaient eux aussi, dans une moindre mesure, ce type de déconvenues, et a souligné la légitimité du tract des élus CGT- Culture et SUD- Culture du château appelant au « boycott » le lundi férié de Pâques ; tract que la CGT a relayé dans l'ensemble de la sphère muséale pour sensibiliser les différents agents à ces graves anomalies.

Nous en venons à croire que Fontainebleau, et ses agent.es, plus que tout autre établissement, est véritablement l'objet de la part des services du ministère d'un traitement discriminant en ne respectant pas ses obligations du *droit à la rémunération* des services faits.

En réponse à nos revendications pour un retour à une situation normale au plus vite :

La cheffe du Service des Musées de France nous a indiqué :

- être informée depuis juin 2025 - à la suite de notre débrayage du 18 juin 2025 - de la situation anormale que subissent les agent.es de l'EPCF;
- que les services du ministère avaient sans doute tardé à réagir depuis cette alerte ;
- que depuis le mois de décembre 2025, une personne au ministère est dédiée au règlement de la situation des agent.es de Fontainebleau impacté.es ;
- qu'à l'occasion du versement de la paie du mois de mars certaines situations seront réglées mais que les régularisations les plus importantes interviendraient à partir d'avril, et qu'il faudra surtout compter sur mai et juin pour voir leur pleine traduction.

La cheffe du Service des Musées de France s'est engagée à :

- saisir les services concernés du ministère afin que le passif des retards accumulés soit apuré et qu'à l'avenir le circuit de traitement des services faits, de la remontés des états jusqu'aux différentes étapes allant de leur contrôle à la mise en paiement, soit plus efficient et fluide ;
- qu'un point serait fait au prochain conseil d'administration de l'EPCF le 24 juin prochain pour rendre compte de la situation et des progrès constatés.

Mme la cheffe du Service des Musées de France et les services du ministère concernés seront jugés sur leurs actes, car le temps de la bonne volonté et des promesses est pour nous révolu !

Nous remercions tous/tes les agent.es engagé.es dans cette action du 13 mars, issu.es de tous les services, quel que soit leur statut, et nous remercions les adhérent.es de la section CGT-Culture de l'EPCF présent.es en nombre, la secrétaire générale du Syndicat national des musées et Domaines, et les adhérent.es et élu.es de la section SUD présent.es.



La section CGT-Culture de l'EPCF Fontainebleau le lundi 16 mars 2025